



Aliment



Mensuel d'information

Mars 2013

Prix de marché des matières premières (€/t) (Prix franco usine mars 2013, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	235
Orge	219
Maïs	227
Sorgho	-
Triticale	246
Avoine	236
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	190
Remoulage demi-blanc	213
Gluten Feed de blé	222
Drèches de blé	-
Drèches de maïs	314
Corn Gluten Feed	229
Pois protéagineux	281
Féverole	381
Tourteau de soja 48	452
Tourteau de colza	305
Tourteau de tournesol non décortiqué	237
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	302
Graine de colza	490
Graine de tournesol	492
Graisse animale	660
Huile de soja	877
Mélasses de canne	-
L-Lysine HCl	1700
DL-Méthionine	3150
L-Thréonine	1950
L-Tryptophane	18000
Carbonate de calcium	50
Phosphate monocalcique	650
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : Didier Gaudré : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• Nathalie Quiniou : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare, 31500 :

• Laurent Alibert : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• Eric Royer : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• Hervé Marouby : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisant les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue d'après les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	235		
Orge	219		
Maïs	227		
Sorgho	-	233	233
Triticale	246	227	227
Avoine	236	189	193
Manioc 67	-	176	178
Son de blé	190	182	182
Remoulage 1/2 blanc	213		
Gluten Feed blé	222	203	203
Drèches de blé	-	276	276
Drèches de maïs	314	252	249
Corn Gluten Feed	229	194	195
Pois	281	269	269
Féverole	381	290	290
T. Soja 48	452	424	425
T. Colza	305		
T. Tournesol non déc.	237		
T. Tournesol semi déc.	302	281	285
Gr. Colza	490	390	384
Gr. Tournesol	492	259	258
Huile de soja	877	495	482
Graisse animale	660	495	482
Mélasses Canne	-	111	116
L-Lysine HCl	1700		
DL-Méthionine	3150		
L-Thréonine	1950		
L-Tryptophane	18000		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	560	428	221
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	650		331

Commentaires

Un nouveau fléchissement du prix des céréales est noté en mars avec -4 €/T pour le blé, -6 €/T pour l'orge et -2 €/T pour le maïs. Les coproduits de céréales suivent cette évolution avec -7 €/T pour le remoulage et -4 €/T pour le gluten feed de blé, tandis que le son est en légère progression de 3 €/T. Sur le plan des protéines, seul le tourteau de soja est en hausse avec + 13 €/T qui s'ajoutent aux +7 €/T enregistrés le mois dernier. Les tourteaux métropolitains sont stable (colza, -1 €/T) voire en baisse (-6 €/T).

Le tourteau de soja est exclu de toutes les formules ainsi que le son de blé. L'aliment finition est composé des 3 céréales principales.

Le coût de revient matières premières des aliments diminue en valeur spot de l'ordre de 5 €/T. En valeur lissée (moyenne des 4 derniers mois), la diminution est en moyenne de 7 €/T.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	762	600	201
Maïs	12	141	336
Orge			224
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	4	30	73
Pois			
Féverole			
Graine de colza			
Tourteau de soja 48			
Tourteau de colza	133	150	59
T. Tournesol non déc.	63	51	80
L-Lysine HCl	4.69	5.08	4.93
DL-Méthionine	0.06	0.12	0.15
L-Thréonine	1.17	1.36	1.34
L-Tryptophane		0.17	0.30
Carbonate de calcium	11.01	12.12	11.21
Phosphate monocalcique		0.05	
3-Phytase	0.07	0.10	0.07
Sel	4	4	4
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3104	3098	3051
EN (kcal)	2241	2239	2238
EN (Mégajoules)	9.38	9.37	9.37
MAT (g)	149	150	130
Lysine (g)	9.2	9.7	8.5
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.7	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	252.7	256.4	246.0
Prix Moyen (évolution mois précédent)	262.4 (-6.5)	266.9 (-6.9)	256.8 (-7.1)
Prix de 10MJ EN (€)	269.3	273.5	262.6

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	250.2 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-2.5 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Janvier	5.58
Février	6.51
Mars	7.44

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement grâce à nos partenaires :



BIOTRONIC TOP3, InnovSpace 2012
biotronictop3.biomin.net
BIOMIN FRANCE
 Parc Technologique du Zoopole
 5 Rue Jean Rostand, 22440 PLOUFRAGAN, France
www.biomin.net
 Pour toute information, contact : Christian Tenier
christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



BNA Nutrition Animale
 Z.I. de Bellitourne
 AZE
 53200 CHÂTEAU-GONTIER, France
www.bnanutritionanimale.fr
 Pour toute information, contact : Benoît Quémeneur
benoit.quemeneur@bna-na.fr
 tél : 02 43 07 42 47